

SOMMAIRE

EDITORIAL:	Les hoquets de la démocratie.....	1
SOCIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT		
A. RUTSINDURA:	Education scolaire et démocratie	3
J.-M. V. HIGIRO:	La presse, miroir de la société	15
J.-Bosco KABAGAMBE:	Raisons écologiques du dépeuplement du lac Muhazi	23
EGLISE D'ICI ET D'AILLEURS		
P. de LOCHT:	Ethique de la régulation des naissances, Perspectives nouvelles	29
LIBRES PROPOS		
J. VALMAJO:	Lettre d'un enfant déplacé de guerre	45
E. NARUMANSI:	Le dépotoir, une havre de survie ou de misère	51
CARNET:	1er - 31 mai 1992	53
A TRAVERS LIVRES ET REVUES		
M. DONNET:	"Le pape meurt à Jérusalem" de Gérard Bessière	62



QUEL AVENIR? POUR NOS ENFANTS?



- Education scolaire et démocratie
- Ethique et régulation des naissances
- Lettre d'un enfant déplacé de guerre

DIALOGUE

N° 156
Juillet
1992
ISSN 0257-0017

ONT COLLABORE A CE NUMERO

Joseph NTAMAHUNGIRO : Rédacteur à la Revue DIALOGUE, Kigali
Alphonse RUTSINDURA : Chef du Projet AMAKURU KI I BUTARE ?

Butare

Jean-Marie Vianney HIGIRO : Chargé d'Etudes et Programmes à
l'ORINFOR (Office Rwandais d'Information), Kigali

Jean-Bosco KABAGAMBE : Chef de Division au Ministère de

l'Agriculture et de l'Elevage, Kigali

Pierre de LOCHT : Chanoine, Bruxelles, Belgique

Joaquim VALMAJO : Missionnaire d'Afrique (Père Blanc), Paroisse

Rushaki, Byumba

Ernestine NARUMANSI : Agent du Centre de Formation et de

Recherche Coopérative (IWACU), Kigali

Michel DONNET : Prêtre "Fidel Donum", Paroisse Ste Famille, Kigali

DIALOGUE

Revue fondée en mars 1967 (25^e année)
par l'Abbé Jean MASSION (1904-1990)

EDITEUR: ASBL - DIALOGUE

B.P. 572 KIGALI/RWANDA ☎ 74178

DIRECTEUR: François FUNGA

REDACTEUR: Joseph NTAMAHUNGIRO

TRAITEMENT DE TEXTES: Enos NSHIMYIMANA

COMITE DE REDACTION:

Thaddée BAGARAGAZA - Augustin BASEBYA - Alberto BASOM-
NGERA - Michel DONNET - Déogratias GASHONGA - Déogratias
HITIMANA - André KAMEYA - Pie MUGABO - Médard NDUWA-
MUNGU - Jean-Baptiste NGIRABACU - Jean-Damascène NTAKIRU-
TIMANA - Charles NTAMPAKA - Yvon POMERLEAU - Emmanuel
RWANGOMBWA - Guy THEUNIS.

Imprimé par Pallotti-Press, B.P. 863 KIGALI
Tirage: 3.600 exemplaires.

Editorial

LES HOQUETS DE LA DEMOCRATIE

Il ne suffit pas de décréter que notre pays est un Etat de droit pour qu'il le devienne réellement, ni qu'il est démocratique pour que la démocratie s'installe comme par enchantement. A voir les actions terroristes, les assassinats, les massacres, les pillages et autres barbaries qui meurtrissent notre nation, ces derniers temps, il est à craindre que nous ne vivions, à notre tour, des situations à la togolaise et à la zairoise. Nous pensons que ce sont là des hoquets presque obligatoires, ces contractions spasmodiques, de tous ceux qui n'avaient applaudi que d'une main à la décision de démocratiser les institutions de notre pays. Ou qui pensaient qu'il serait encore possible d'offrir au peuple une "démocratie dirigée", afin que s'applique l'adage "je m'adapte, donc je reste" !

Il est certain que notre corps socio-politique, qui est resté longtemps en léthargie et qu'une anémie pernicieuse ne cessait de ronger, ne pouvait pas se réveiller sans craquements provoqués par la peur panique de ces changements trop rapides à ses yeux. Peur provoquée également par un certain langage de l'accusateur et triomphateur d'une certaine opposition qui augure pour certains la tenue d'une Conférence Nationale qui procéderait d'abord à un déballage pas très propre avant de fixer les règles de l'avenir. D'où la nécessité pour les acteurs du changement de manoeuvrer avec précision et prudence, en évitant de trop souffler sur les braises du malaise de ceux qui voudraient nous conduire à une monarchie nouvelle formulée.

Joseph NTAMAHUNGIRO.



NAHV RWANDA SARL

PEUGEOT

MITSUBISHI

HONDA

PHILIPS

B.P. 626 Kigali

Tél.: 75449 - 75458 - 75655 - 76978

Dépt. véhicules

Tél.: 75333 - 75338

Société et développement



Au lieu de bannir le multipartisme de l'école, il faut démocratiser le système éducatif et en faire un instrument d'une véritable et saine démocratisation de la vie nationale. Sinon le système éducatif apparaîtra comme greffé, comme un corps étranger dans la vie nationale.

EDUCATION SCOLAIRE ET DEMOCRATIE

"Les enseignants et les élèves, à quelque niveau qu'ils se situent, ne doivent pas amener le multipartisme à l'école. Les écoles ne doivent en aucun cas devenir des pépinières du multipartisme". Voici comment les autorités ont accueilli, en matière d'enseignement, le pluralisme politique dans notre pays. Après avoir longtemps été une "cellule" du M.R.N.D., l'école doit aujourd'hui être "apolitique". Les premiers mois de la rentrée scolaire ont vite montré que cela ne pouvait être qu'un leurre. En effet, bon nombre d'enseignants se sont visiblement engagés dans le multipartisme, et les élèves eux-mêmes ont des positions souvent tranchées. L'Université Nationale du Rwanda, qui avait reçu la même consigne, est devenue le réseau le plus dynamique du pluralisme politique.

Il est vrai que l'école ou l'université ne devrait plus servir de théâtre pour des activités politiques. Mais il est tout aussi vrai que l'école ou l'univer-

sité pourrait aider à l'éclosion d'un pluralisme politique sain, en raison du potentiel matériel et humain dont elles disposent. Au lieu donc d'interdire aveuglément le multipartisme à l'école, il faudrait saisir les opportunités qu'offre ce système pour inculquer les valeurs qui, jusqu'ici, étaient ignorées par notre système éducatif.

En effet, à l'heure de la démocratie et de la liberté, l'éducation scolaire devrait être conçue comme un moyen d'épanouissement de toutes les potentialités positivement créatrices dont dispose l'être humain. L'éducation devrait être elle-même démocratique et fournir à la société des individus plus autonomes, plus critiques et plus tolérants.

UN SYSTEME EDUCATIF TOUJOURS DANS L'IMPASSE

Un regard, quelque peu rétrospectif sur l'histoire de notre enseignement, montre que toutes les réformes scolaires ont été fondamentalement des réformes de "structures". Elles ont toujours porté sur les programmes d'enseignement (introduction de nouveaux intitulés, suppression d'autres) et sur le nombre et la hiérarchisation des années d'études (primaire en 8 ou 6 ans, introduction puis suppression des "trons communs"). Rien ou presque n'a été dit de la nature même de l'éducation dispensée aux jeunes et de son aptitude à engendrer le Rwandais de demain, capable de faire face aux défis que devrait inévitablement lui lancer son environnement physique et humain.

On ne rétorquera sans doute que la dernière réforme de l'enseignement (celle qui doit être réajustée aujourd'hui), en insistant sur le travail manuel qu'elle voulait productif, en introduisant la profes-

sionalisation au niveau de l'enseignement secondaire, visait une refonte de la nature de l'acte éducatif pour atteindre cette adéquation. Il a suffi cependant qu'on mette en pratique les objectifs qu'on avait si bien définis, pour se rendre compte du caractère peu réaliste, et à la limite irréalisable, du chemin qu'on venait d'emprunter.

■ Primo : il n'a pas été possible de faire "aimer" et "acquiescer" les techniques d'agriculture, d'élevage, ainsi que d'autres métiers comme la maçonnerie, la couture... puisque l'école manquait de tout pour enseigner cela : absence de qualification, de bonnes dispositions ou d'aptitudes chez les enseignants; absence du matériel indispensable et même de terrains d'expérimentation.



Les réformes n'ont pas amélioré les conditions de travail

■ Secundo : l'augmentation de la durée de l'enseignement primaire (8 ans) sous prétexte de faciliter l'enseignement des travaux productifs et une intégration plus efficace du jeune homme et de la jeune fille dans la société, n'a fait qu'augmenter les problèmes. D'abord la mesure était irrecevable du point de vue économique, car si sous des cieux bien plus aisés, on cherche à réduire le nombre d'années d'étude à cause des problèmes financiers, il n'était pas compréhensible qu'un des pays les plus pauvres du monde décidât d'en augmenter le nombre. Ensuite pédagogiquement, la mesure était dangereuse car les deux dernières années (7 & 8) semblaient ne pas préparer au secondaire et ainsi occasionnaient "un retard intellectuel" qui handicapait ceux qui avaient la chance d'accéder au secondaire.

■ Tertio : l'ineffable rupture linguistique entre le primaire et le secondaire, à savoir le passage d'un enseignement entièrement dispensé en kinyarwanda à un enseignement entièrement dispensé en français, a constitué et constitue encore un véritable drame dans l'éducation nationale.

■ Enfin, la fameuse professionnalisation de l'enseignement secondaire n'est toujours qu'un leurre, car la plupart des sections dites professionnelles dispensent en fait un enseignement général, et il ne peut être autrement à ce niveau de l'enseignement comme l'a fait bien remarquer le Frère BERNARD (HEYLEN B., Un idéal de formation secondaire, dans DIALOGUE n° 135, p. 2).

LE TEMPS DES CONFORMISMES

Pendant que toutes ces mesures étaient prises et mises en application, les gens murmuraient, se lamen-

taient. Tout le monde avait conscience que ce qui se faisait n'était pas correct, mais personne ne pouvait le dire à haute voix. Tout cela a amené les réflexions sur le système éducatif rwandais à s'orienter sur le seul plan structurel.

Or, les maux les plus visibles qu'il fallait corriger étaient ceux-là et il fallait le crier haut pour attirer l'attention des décideurs. Mais il faudra attendre que les Congrès Préfectoraux osent dire ce que tout le monde savait depuis longtemps, pour décider le réajustement de la réforme.

Le courant politique actuel devrait donc être une occasion d'analyser plus en profondeur notre système éducatif et de réfléchir sur les réajustements qui s'imposent à plusieurs niveaux. Car il a été malheureusement constaté que les temps du "conformisme", "des stéréotypes", "des mêmes slogans" n'ont apporté au pays que misère et désolation. La question est de savoir que faire pour que notre système éducatif ne continue plus à produire des gens conformistes, passifs, des citoyens qui, pourrait-on dire, "ont achevé leur éducation".

UNE CONNAISSANCE LIVRESQUE

Malgré sa prétention de "lier l'école à la vie" et de se défaire complètement du cachet de l'école coloniale, l'actuel système scolaire rwandais reste marqué à la fois par les grands maux de l'éducation sous l'époque coloniale et par ceux de l'éducation traditionnelle. De la première, l'école actuelle garde le caractère "abstrait" et "fondamentalement livresque"; de la seconde, elle garde l'esprit autocratique et franchement paternaliste.

Hier comme aujourd'hui, l'éducateur est perçu dans ce pays comme un "savant", le seul détenteur du vrai savoir. Il est perçu comme tel, tant par ses élèves que par la société et par lui-même. L'éducation scolaire est dès lors perçue comme un processus de "transmission des connaissances", qui ne peut se faire qu'à sens unique. L'éducateur attache une importance capitale au SAVOIR en tant que VALEUR suprême, les interactions maître-élèves et élèves-élèves ne présentant pas pour beaucoup une valeur éducative. A la limite, peut-on dire, le maître se considère comme le seul (aidé peut-être par son matériel) capable d'agir positivement et significativement sur les structures cognitives de l'élève.

LA MEMORISATION - REPRODUCTION

Et ce n'est pas tout. Car, à côté de ce cachet livresque, l'éducation scolaire rwandaise se caractérise par son esprit autocratique et paternaliste. L'école revêt plus ou moins les attributs de la société familiale. Le maître prend la place du père et doit se comporter comme tel : il doit être autoritaire, en tout. La maîtresse d'école joue curieusement les mêmes rôles. Bref, autant il manque de démocratie et de libéralisme dans nos familles, autant nos écoles pèchent par un excès d'autoritarisme et de traditionalisme.

Lorsqu'on entre beaucoup plus en profondeur, on ne peut pas s'empêcher de remarquer que l'opération cognitive privilégiée par notre système scolaire reste la "mémorisation-reproduction". Le poids accordé à la critique, aux prises de positions personnelles, à l'autonomie morale et à la créativité reste insignifiant. Aussi n'est-il pas étonnant que dans des

moments de crise, où la société a, en fait, besoin de penseurs originaux et libres, nous voyons nos "intellectuels" reproduire des stéréotypes et afficher un conformisme décourageant.

POUR UNE EDUCATION SECURISANTE

Promouvoir la tendance de l'homme à grandir, à s'étendre, à être le meilleur de lui-même, à s'exprimer et à exprimer ses capacités propres, voilà le but d'une véritable éducation. L'école devrait donc développer :

- L'acceptation sincère de l'autre en tant qu'individualité propre ayant une valeur unique et qu'il est capable de développer. C'est à ce moment que chacun pourra apprendre à être vraiment lui-même, à ne plus porter de masque, à perdre toute rigidité et à découvrir peu à peu ce qu'il est et ce qu'il doit être;
- La compréhension réciproque qui exige de chacun de pouvoir pénétrer dans le monde intérieur de l'autre pour le percevoir comme il se perçoit lui-même. Cela permettra à chacun de laisser transparaître sa personnalité et de s'extérioriser comme un être réel qui vit de façon propre sa relation au monde;
- la fixation d'un centre interne d'évaluation qui permet de s'évaluer, non sur base de jugements extérieurs, mais d'après une vision personnelle des choses. Cela ne veut pas dire que l'individu doit refuser de prendre conscience des jugements extérieurs, mais que ceux-ci ne doivent pas changer complètement sa personnalité. L'éducation devrait ainsi développer des comportements d'auto-critique et faire prendre conscience aux gens de

la valeur intrinsèque de leur propre jugement sur leurs actes.

POUR UNE EDUCATION A LA LIBERTE

L'acceptation de l'autre et la compréhension réciproque assurent un maximum de sécurité mais ne peuvent permettre à l'individu de s'exprimer réellement que s'il y a un climat de liberté. Il s'agit essentiellement d'une liberté psychologique permettant à l'individu de penser, de sentir, de s'exprimer de façon vraiment authentique, et de ne pas refouler certains aspects de son expérience. Le système éducatif devrait être conçu de façon à permettre aux éduqués de percevoir tous les stimuli provenant tant de leur environnement que de leur organisme. Cela suppose :

- favoriser l'ouverture à l'expérience, c'est-à-dire permettre la perception d'expériences s'inscrivant en dehors des catégories habituelles : faire sentir qu'il y a d'autres manières de voir ou d'appeler les choses et éviter de faire penser en stéréotypes et en catégories fixes;
- favoriser le jeu spontané avec les éléments et les concepts, c'est-à-dire développer une certaine spontanéité à jouer avec les idées, les couleurs, les formes, les rapports et les hypothèses. Comme le dit très bien Carl ROGERS, "C'est de ce jeu spontané, de cette exploration de l'univers que jaillit une étincelle, une vision créatrice de la vie, nouvelle et significative" (ROGERS C., Le développement de la personne, BORDAS, Paris, 1968, p. 251).

Le pluralisme politique qui suppose l'acceptation de l'autre différent mais ayant une valeur intrinsèque

que, qui exige un certain degré de critique et d'auto-critique et qui exhorte les gens à plus de liberté, constitue un terrain favorable à la genèse d'une philosophie plus humaine et plus démocratique de l'éducation. Notre système éducatif devrait, en conséquence, saisir les opportunités du moment et accepter de se repenser et de se redéfinir pour devenir l'agent idéal du changement social qui s'amorce.

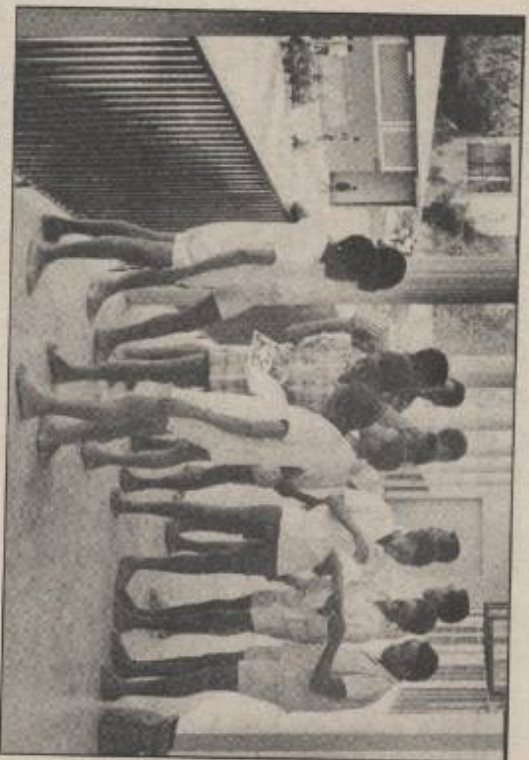
PROMOUVOIR LA CREATIVITE

Dans son livre "Le développement de la personne", Carl ROGERS définit le processus créateur comme étant "l'émergence dans l'action, d'un produit relationnel nouveau, qui se détache de la nature unique de l'individu d'une part, et des événements, des personnes ou des circonstances de sa vie d'autre part" (p.247). Cette définition fait apparaître que la créativité se réfère à un produit : à quelque chose d'observable, de perceptible.

De plus la créativité doit être une construction nouvelle, originale, issue des qualités de l'individu dans son interaction avec l'environnement et elle n'a pas de domaine spécifique. La promotion d'une créativité vraiment constructive exige du système scolaire un climat de sécurité et de liberté, et de l'enseignant plusieurs qualités humaines et des aptitudes pédagogiques. Le fond du problème est la confiance que le système éducatif et ses agents doivent avoir en l'être humain et en son potentiel.

Si on n'a pas confiance en l'être humain, on sera tenté de le "gaver" d'informations choisies pour lui, pour soi-disant l'écarter "du mauvais chemin". Si au contraire, on accepte que tout homme a la capacité de

développer ses propres potentialités, de résoudre ses problèmes, alors on ne fera que l'aider à choisir sa propre voie, à s'orienter dans sa formation. Il s'agira dès lors de lui fournir de nombreuses occasions d'apprentissage, de le confronter avec les problèmes qui le concernent.



Des étudiants du Collège St André, à Kigali

Ce n'est qu'à ce moment que l'éduqué pourra vouloir se développer, chercher à découvrir, s'efforcer de maîtriser, désirer créer, et opter pour une certaine auto-discipline. L'enseignant devrait donc être une personne vraie, authentique, avec ses forces et ses faiblesses, et entrer en relation directe avec ses élèves, sans masque ni façade. Ainsi le professeur serait pour ses élèves une personne et non l'incarnation impersonnelle des exigences du programme ou "le tube stérile à travers lequel la science est transmise de génération en génération" (ROGERS C., *Liberté pour apprendre*, p.104).

DEVELOPPER L'AUTONOMIE MORALE

Si on a réellement confiance en l'être humain, alors on s'attachera, dans son éducation, à promouvoir chez lui la capacité d'agir selon sa raison et sa volonté, à opérer des choix personnels avec indépendance d'esprit et liberté de jugement. Dans son livre "Liberté pour apprendre", Carl ROGERS affirme que "le seul individu formé, c'est celui qui a appris comment apprendre, comment s'adapter et changer. C'est lui qui a saisi qu'aucune connaissance n'est certaine et que seule la capacité d'acquérir des connaissances peut conduire à une sécurité fondée". (p.102). Promouvoir l'autonomie morale individuelle, c'est permettre à chaque élève de trouver des réponses personnelles, constructives et dynamiques aux inquiétudes les plus profondes de sa société, actuellement. Si donc nous voulons que nos enfants acquièrent une certaine indépendance d'esprit, donnons-leur l'occasion de porter des jugements personnels, de faire des choix et de mesurer les conséquences de ces choix, de se tromper et de le remarquer.

Adoptons un leadership démocratique qui implique la participation de chacun au processus d'apprentissage. Non dans le sens que l'un donne et que l'autre reçoit, mais dans l'esprit que l'enseignement n'est autre chose qu'une interaction dont le résultat final doit affecter la personnalité de l'éduqué autant que celle de l'éducateur. La créativité, l'indépendance d'esprit et la confiance en soi se développent lorsque l'autocritique et l'auto-évaluation sont considérées comme fondamentales et que l'évaluation externe est vue comme secondaire.

CONCLUSION

La créativité et l'indépendance d'esprit ne peuvent se déployer que dans une atmosphère de liberté et d'acceptation d'autrui comme un "autre-que-moi" ayant comme moi "des doigts propres". La démocratie pluraliste dans laquelle notre pays s'est engagé appelle à la liberté, à l'esprit critique et à la tolérance. Si le système éducatif ne se redéfinit pas, il risquera d'être déphasé ou d'apparaître greffé sur un modèle social avec lequel il n'a point de relation. Il faut donc repenser ce système, saisir l'opportunité offerte par ce débat essentiellement politique sur la démocratie, et élaborer un système éducatif à la fois humaniste et démocratique. Il ne sert à rien pour l'avenir de ce pays de continuer de "gaver" nos jeunes de stéréotypes et de conceptions figées sur la vie socio-politique d'hier et d'aujourd'hui. Il est temps de présenter des alternatives, et de permettre à ces jeunes d'opérer des choix personnels.

Il est plus que temps de démystifier le savoir livresque et de reconnaître en chaque homme une capacité naturelle d'apprendre à résoudre ses propres problèmes. C'est une condition sine qua non pour que l'enseignement devienne réellement un processus de communication authentique et démocratique. Au lieu de bannir le multipartisme des institutions scolaires, il faut entrer dans le débat, chacun en ce qui le concerne, et voir comment démocratiser le système éducatif et comment en faire un instrument d'une véritable et saine démocratisation de toute la vie nationale. Car jusqu'ici, notre école n'a fait que freiner la vraie démocratie.

Alphonse RUTSINDURA.



La presse est le miroir de la société. Voilà une vérité que vient confirmer, une fois de plus, le cas du Rwanda. Un cas qui laisse également sous-entendre cette autre vérité qu'avant d'être dans la presse, le mensonge est d'abord chez l'homme politique.

LA PRESSE: MIROIR DE LA SOCIÉTÉ

Quiconque veut comprendre pourquoi la presse rwandaise officielle a produit le contenu que nous avons sommairement décrit dans le n° 154 (mai 1992, p. 29-38), doit absolument se référer au contexte social et politique dans lequel vit cette presse. Car, pour nous, le contenu de la presse est un produit culturel dont la fabrication fait appel à la technologie (moyens matériels), à l'organisation, à la culture et aux contraintes économiques de l'entreprise, mais aussi au contexte social et politique.

La junte militaire qui a pris le pouvoir, le 5 juillet 1973, a assuré la population que son acte illégal était guidé par l'intérêt supérieur de la nation, parce que les divisions ethniques et régionales allaient faire sombrer le pays dans le chaos. Elle s'est présentée comme le garant de la paix, de l'unité nationale et du développement économique et social, principes sacro-saints du nouveau régime. Elle a exercé le pouvoir à travers le Comité pour la Paix et l'Unité Nationale, une institution qui, apparemment, servait à définir les orientations politiques du pays.

Deux ans plus tard, jour pour jour, le Chef de l'Etat a créé le MRND (Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement), seule formation politique autorisée, regroupant tous les Rwandais vivants et à naître. Il a ensuite fait voter, le 18 décembre 1978, par référendum, une nouvelle Constitution, en remplacement de celle du 24 novembre 1962 suspendue le 5 juillet 1973.

Dans un troisième temps, il a organisé des élections présidentielles, le 24 décembre 1978, au cours desquelles, il a été plébiscité président de la République. Dès 1981, un parlement, appelé Conseil National de Développement, a commencé à fonctionner avec des députés semblables à un corps de fonctionnaires d'un nouveau genre, chargés d'approuver des décisions déjà prises, plutôt que de légiférer. Signalons en passant que la création d'un parti-Etat a entraîné l'abolition du Comité pour la Paix et l'Unité Nationale.

CHASSE A L'HOMME, COOPTATION ET MANIPULATION DES SYMBOLES

Le nouveau régime s'est ensuite engagé dans un processus visant à neutraliser toutes les forces sociales susceptibles de constituer des sources d'opposition. Ce processus a été caractérisé par une politique de terreurs, semée par le Service Central de Renseignements, une politique de cooptation, avec un embrigadement des confessions religieuses qui a influé sur le choix de leurs représentants légaux.

Cette politique de cooptation a été également pratiquée à l'endroit d'autres groupes d'opposition, tels des anciens membres de l'Association Générale

des Etudiants Rwandais (AGER) qui ont été nommés à des postes importants de l'appareil de l'Etat, puis au Comité Central du MRND ou de quelques réfugiés remuants qui ont reçu des passeports pour pouvoir venir visiter le pays. Il est inutile de revenir ici sur la politique d'équilibre régional et ethnique dont on sait qu'en réalité, c'était un instrument de discrimination et un canal par lequel les autorités exerçaient leur influence. Quant à la manipulation des symboles, qu'il suffise de citer quelques-uns de ces gestes :

- ② la nomination de M. Dominique MBONYUMUTWA, premier président de la République Rwandaise, au poste de Chancelier des Ordres Nationaux;
- ③ l'enterrement de ce dernier au Stade de la Démocratie de Gitarama, place où, le 28 janvier 1961, les bourgmestres, les conseillers communaux et les députés ont prononcé la déchéance de l'institution "royale" et la destitution de KIGERU V, et proclamé la République;
- ④ la remise de distinctions honorifiques à quelques personnalités de la Première République vivantes ou décédées;
- ⑤ l'appellation de l'aéroport international de Kanombe du nom de Grégoire KAYIBANDA, fondateur du Parti du Mouvement pour l'Emancipation Hutu (PARMEHUTU) et premier président du Rwanda indépendant;
- ⑥ le procès du major Théoneste LIZINDE au cours duquel il a été inculpé du massacre des prisonniers politiques arrêtés après le coup d'Etat militaire du 5 juillet 1973;

- ② la remise de quelques milliers de francs rwandais par l'Etat à chaque famille dont un membre a péri au cours du massacre sus-mentionné;

- ③ l'aménagement de la tombe du roi Charles MUTARA III RUDAHIGWA.

Ces gestes symboliques indiquent la volonté manifeste du régime d'enterrer le passé, mais sans permettre un débat public sur ce passé. Un autre symbole fut le rappel aux bonnes moeurs par l'envoi dans des camps de prostituées et de jeunes délinquants. Cependant, les nouveaux riches, parmi lesquels les autorités civiles et militaires, ont adopté un style de vie complètement en contradiction avec la morale officiellement préconisée : il s'agit de la polygamie momentanée, couramment connue sous le nom de "deuxième bureau".

DU MININFOR A L'ORINFOR

Le 1er août 1973, date de la formation du premier gouvernement de la Deuxième République, les médias sont restés regroupés comme auparavant dans le Ministère de l'Information. Ce ministère fut supprimé un an plus tard, par l'Arrêté Présidentiel n° 216/01 du 15 octobre 1974, modifiant la composition du gouvernement ainsi que la détermination des services de l'Administration Centrale, et remplacé par l'Office Rwandais d'Information (ORINFOR) créé par le décret-loi du 9 octobre 1974, et placé sous la tutelle de la présidence de la République. Depuis lors, l'ORINFOR a fonctionné comme un établissement public au même titre que les établissements publics à caractère commercial, tel que les deux offices de Cultures Industrielles du Rwanda, l'OCIR-Café et l'OCIR-Thé, ou

l'ELECTROGAZ (un établissement public de production et de distribution d'électricité, d'eau et de gaz), avec cette différence que l'ORINFOR reçoit chaque année une dotation gouvernementale.

Son Conseil d'Administration a été souvent composé de hauts fonctionnaires provenant du Ministère de la Défense Nationale, du Ministère de l'Intérieur, du Ministère des Transports et des Communications, du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, du Service des Affaires Éducationnelles et Culturelles à la Présidence de la République, du Service Central de Renseignements et du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (MRND). Ces personnes étaient souvent sans background dans le domaine de la presse, la seule exception étant l'ancien journaliste de Radio-Rwanda, Célestin Nsengiyumva, devenu administrateur à l'ORINFOR, lorsqu'il était Directeur des Relations extérieures à la présidence de la République.

LE VERROUILLAGE

Pour ce qui est de la répartition des tâches, l'article 5 du décret-loi du 9 octobre 1974 portant création de l'Office Rwandais d'Information stipule que : "Le Conseil d'Administration définit les lignes générales de l'action de l'établissement en conformité avec l'orientation politique générale du pays, il délibère sur le budget de l'Office, et en contrôle l'exécution", tandis que l'article 19 du même décret-loi précise que "la gestion journalière de l'Office est assurée par un directeur, nommé et révoqué par le président de la République".

D'après nos informations, le directeur de l'ORINFOR a toujours travaillé en étroite liaison avec la présidence de la République à travers le secrétaire particulier du président de la République et le secrétaire général à la présidence de la République, poste qui, après 1980, sera occupé par un ministre à la présidence de la République. Très souvent, le président de la République lui-même a téléphoné au directeur, ou l'a reçu en audience, pour lui donner des orientations.

Cette relation très privilégiée entre le directeur de l'ORINFOR et la présidence de la République a fait que la tutelle exerçait la haute main sur les activités quotidiennes de l'ORINFOR. Ainsi, un des responsables mentionnés pouvait appeler le directeur de l'ORINFOR, à tout moment, pour lui enjoindre de démarquer une campagne médiatique sur une injonction gouvernementale, pour lui signaler qu'une émission allait à l'encontre de l'idéologie du régime, et même pour demander qu'un journaliste soit sanctionné. En d'autres termes, avec l'abolition du Ministère de l'Information, le président de la République a repris ce ministère dans ses fonctions.

UNE INFORMATION UNIDIRECTIONNELLE

La question est, bien entendu, de savoir si le contenu des mass media publics aurait été différent si le Ministère de l'Information n'avait pas été supprimé. A notre avis, le changement de l'organisation des mass media publics ne peut pas à lui seul affecter le contenu, si la nature du régime politique reste la même, et contrôle rigoureusement la circulation de l'information dans la société. Au Rwanda, les sources d'informations sont les autorités, car l'in-

formation circule de haut en bas, c'est-à-dire des autorités vers le peuple. Comme le pouvoir y est détenu par une poignée d'individus, le nombre de sources d'informations est très limité. Lorsque des organes dirigeants existent, ils se rencontrent non pas pour délibérer, mais pour approuver des décisions déjà prises. En général, s'il y a de véritables délibérations, elles sont secrètes. De plus, le peuple est considéré comme un enfant susceptible d'être manipulé et incapable de prendre entre ses mains sa propre destinée. C'est pourquoi le chef de l'Etat était regardé comme un guide.

Par ailleurs, la circulation de l'information se fait au compte-gouttes et concerne surtout les activités du "guide", du "père de la nation", celles des membres du bureau politique et celles d'autres personnalités influentes du régime. Le journaliste est non seulement un fonctionnaire, mais aussi un militant qui doit relater fidèlement les hauts faits de l'élite politique. C'est quelqu'un qui écrit l'histoire officielle d'un régime au présent.

Jean-Marie Vianney HIGIRO.

Kigali - Motors

Parc Industriel de GIKONDO

RÉPARATIONS TOUTS VEHICULES

B.P. 783 KIGALI Rép. Rwandaise Tél. 76594



UNE MEILLEURE FORMATION CHRETIENNE POUR TOUS

Les Centres de ressourcement chrétien et spirituel vous proposent leur programme de retraites et récol-
lections pour juillet-août 1992.

- Du 6-11/7: Centre Christus, en kinyarwanda, pour
jeunes filles, avec Arnould de Schaetzen
- Du 6-11/7: Foyer de Charité, en français, avec Yves
Vermeire
- Du 12-17/7: Centre Christus, en kinyarwanda, pour
jeunes gens, avec Arnould de Schaetzen
- Du 12-18/7: Gihindamuyaga, pour religieux, avec F. Moës
- Du 13-19/7: Foyer de Charité, en français, avec P.
Claessens
- Du 2-8/8: Mater Carmeli, en français, avec P. Zua-
zua Damaso
- Du 3-9/8: Foyer de Charité, en kinyarwanda, avec
A.A. Havugimana
- Du 10-16/8: Foyer de Charité, en français, avec P.
Claessens
- Du 12-16/8: Gihindamuyaga, en français, avec F. Moës
- Du 23-27/8: Gihindamuyaga, en français, pour jeunes
gens, avec F. Moës.

Adresses et renseignements :

- CENTRE CHRISTUS - Pères Jésuites - REMERA - B.P. 666 - KIGALI
Tél. 86595;
- MONASTÈRE DE GIHINDAMUYAGA - Pères bénédictins - B.P. 222 - BUTARE;
- FOYER DE CHARITÉ-REHERA-RUHONDO, B.P. 53 - RUMENGERI, Tél. 46432;
- MAISON "MATER CARMELI" - Pères Carmes - B.P. 90 - BUTARE-BUYE,
Tél. 30465;
- MAISON ST BENOIT - Soeurs bénédictines-Kigufi - B.P. 124 -
GISERYI, Tél. 40 054.



*La maladie d'un de nos lacs est un grand sujet de préoccu-
pation. Mais avant de lui admi-
nistrer des remèdes, il convient
d'abord d'établir un bon dia-
gnostic. C'est ce que fait le
présent article qui vous inté-
ressera certainement malgré son
caractère technique.*

RAISONS ECOLOGIQUES DU DEPEUPLEMENT DU LAC MUHAZI

A la suite de l'introduction de *Tilapia ssp.* vers 1935, le lac Muhazi (34,6 km²) a permis d'obtenir des captures évaluées à 350 tonnes en 1952 (Damas, 1953). En 1982, la production n'atteignait plus que 30 tonnes. Dans son article paru dans *DIALOGUE* n° 124 de septembre-octobre 1987, V. FRANK impute cette diminution de la production à une pêche "sauvage" et suggère qu'il suffirait de diminuer le nombre de pêcheurs et de réintroduire le *tilapia* pour avoir à nouveau des pêches fructueuses. Cependant, 7 ans après les premières introductions, les captures ne dépassent pas 70 tonnes (Rapport annuel du MINAGRI, 1991), ce qui laisse penser que des facteurs autres que la surpêche et les mauvaises techniques auraient contribué à la baisse de la productivité de ce lac, mais n'ont pas été tenus en considération. Ceci nous a poussé à examiner à travers la bibliographie et les communications personnelles l'histoire du lac Muhazi pour pouvoir expliquer la situation actuelle et éventuellement y remédier.

CHANGEMENTS ECOLOGIQUES

La plupart des informations sont tirées du rapport de PLISNIER (1988) qui a eu la chance d'interroger quelques témoins de l'évolution du lac et celui de DAMAS (D). Ces riverains, anciens ou actuels, s'appellent HANNOTIER (H), VAN DE WEGHE (V DW), VERHULST (V), DESAN (D.S.) et COLLET. Nous détaillons ci-dessous les changements d'ordre écologique qui seraient à la base de la baisse considérable de la productivité piscicole du lac Muhazi. Ces changements sont présentés chronologiquement. Ils n'ont pas tous un lien entre eux, mais peuvent en avoir pour certains.

1935 : VERHULST introduit une centaine d'alevins de *Tilapia* en provenance du lac Edouard (D).

1936 : Une seconde introduction aurait eu lieu avec les alevins en provenance du lac Bunyonyi (Uganda). On ignore donc quelle espèce de *Tilapia* peuple exactement le lac. Cette espèce ressemble à *T. nilotica* sans lui être identique (DAMAS, 1953).

1940 : COLLET pêche à la ligne. Il se met ensuite à pêcher à la senne (D). Il engage plus de 40 pêcheurs. Des *Tilapia* de grande taille sont capturés (H). Les sennes de plage sont parfois utilisées de nuit.

1947 : Jusque cette année les rendements furent très bons (D). Quelque cinq Européens vivent de la pêche (V).

1948 : On abandonne la senne car les captures chutent. DESAN achète plus de 1,3 million de poissons (D).

1949 : La pêche est moins bonne depuis que les *T. rendalli* ont été introduits (H). DESAN se met

à pêcher avec plus de 100 pêcheurs avec quelques bateaux à moteur. Il y a beaucoup d'algues souvent silicieuses (collantes) dans l'eau qui rendent la nage difficile, voire dangereuse (H). Ces algues seraient des *miriophyllies*, des *Nitella*, des *Ceratophyllum*. Le lac n'était pas transparent (H). On voyait la végétation (*Ceratophyllum*). Il y avait des fougères, des grèbes castagnaux, des grèbes huppés, des canards plongeurs (VDW). DAMAS cite de nombreuses espèces d'oiseaux présents ou nichant au lac Muhazi (D).

1950 - 1960 : Des populations d'agriculteurs sont déplacés de la région de Byumba, par l'administration coloniale, pour s'installer sur les bords du lac Muhazi. Ces implantations et défrichements provoquent une importante érosion qui a pour effet d'opacifier le lac. Les alluvions provoquent la formation d'une gangue de silice et d'argile autour des plantes. Les prairies immergées disparaissent (VDW).

1951 : DESAN ne peut acheter que 250.000 poissons. La pêche continue mais au filet dormant, filet de nylon à maille de 42,5 à 45mm de côté (D). En septembre, après une journée fort chaude de grosses pluies et de grêle, on observe tout le long du lac des poissons de grande taille crevés. Ceci se produit pendant 1,5 mois, la mortalité touchant dans l'ordre : les grands poissons, les petits, les *Haplochromis* (H).

En août 1952, le même phénomène se reproduit (D). Une des explications est qu'il y aurait eu un empoisonnement par des toxines provenant des cynophycées, des *Chara* ou de leur décomposition (D).

1952 : On pêche environ 1 tonne de poissons par jour. DAMAS note que les *Tilapia* qui mordent à la ligne ont des estomacs remplis de grosses

diatomées de fond et de chara (*Tilapia rendalli*) tandis que ceux capturés au filet maillant consomment du phytoplancton (*Tilapia nilotica*). Les rives sont uniformément colonisées de grandes phragmites, le fond des baies est occupé par des chara, *Papyrus*, fougères, typha... Devant la muraille des roseaux, on trouve des prairies submergées : potamots devant les promontoires, chara ailleurs (D).

1952 à 1958 : Les algues (primaires immergées) disparaissent (H).

1956 : Les Rwandais se mettent à pêcher pour leur compte (H).

1957 : DESAN commence à vendre des filets de petites mailles provenant d'Uganda. Les *Tilapia rendalli* se mettent à manger les branches et les herbes du bord touchant la surface de l'eau (H).

1960 à 1970 : Extermination des quelque 200 à 300 hippopotames par des riverains et des militaires. Cela cause des dégâts aux cultures.

1974 : ROGEMAN ouvre le bouchon à l'exutoire du lac. Le lac baisse de plus ou moins 1 m en une nuit mais retrouve presque son niveau après quelques semaines, à plus ou moins 15 cm près (H).

1984 : RUREMESHU introduit une dizaine de *Clarias gariepinus* en provenance du lac Ihema.

1987 : Les eaux sont troubles. Les grêbes ont disparu sûrement parce que le milieu ne leur convient pas. Les prairies immergées ont disparu également. Le lac n'est plus riche en oiseaux comme le décrivait DAMAS. La production piscicole est peu importante (30 à 50 tonnes par an). Les *Tilapia rendalli* sont nains.

1988 à 1991 : Introduction du *Tilapia nilotica*, du *Protopterus euthiodicus* et du *Cardinalis nilotica* respectivement en provenance des étangs pis-

cicoles (Kigembe, Rwasave, Cyamutara) du lac IDI AMIN. (Edouard) et du lac Ihema.

NOTRE COMMENTAIRE

Sur base de ces observations, on peut émettre l'hypothèse que la productivité du lac Muhazi a diminué pour une et/ou deux raisons (S) :

- **Surexploitation.** Le lac Muhazi était déjà surpeuplé dans les années 1940 à 1950. Quatre à cinq patrons pêcheurs employant chacun entre 40 et 100 pêcheurs en utilisant des filets de senne de plage, cela ne devait pas laisser beaucoup de chance aux poissons et à leur reproduction. Les *Tilapia rendalli* ont été accusés de détruire la végétation et les sites de fraye des *Tilapia nilotica*. Cette accusation est fautive car ceux-ci font leur nid sur les plages boueuses sans végétation.

- **Disparition des prairies immergées.** La cause principale de la disparition des prairies immergées serait l'apport des colluvions argileuses et silicieuses dû au peuplement du bassin versant du lac dont les collines environnantes sont souvent relativement escarpées. Ceci aurait, d'une part, opacifié le lac, rendant la survie des plantes immergées impossible par manque de lumière et, d'autre part, aurait provoqué la dégradation physique par la formation d'une "gangue" argileuse et silicieuse autour de celles-ci. Les *Tilapia rendalli* ont peut-être accéléré le processus en consommant ces macrophytes. Ils en sont les premières victimes. Par manque d'alimentation adéquate (mais aussi peut-être suite au stress de l'overfishing) ceux-ci se sont adaptés par effet de nanisme (reproduction vers 12 cm de longueur

totale pour 18 cm au lac Ihema par ex.). Leur longueur totale atteint rarement 20 cm. Des observations similaires ont été faites en pisciculture lorsque l'alimentation n'était pas adéquate (VEVERIKA, com. pers.). En supposant que ces *Tilapia rendalli* constituaient une partie importante des captures de semence de plage (ce qui est très probable), ceci a bien évidemment influencé négativement la productivité piscicole du lac. Il est primordial de savoir si les *Tilapia rendalli* faisaient partie de manière importante des captures des pêcheurs dans les années "d'or" du lac Muhazi (1940-1950). En effet, s'ils ne l'étaient pas, on peut raisonnablement penser que le problème du lac Muhazi est essentiellement un problème de surexploitation. Il convient, dans ce cas, de se concentrer presque uniquement sur la réglementation de la pêche.

Par contre, si les *Tilapia rendalli* constituaient une partie importante des captures, ceci était dû essentiellement à la présence de prairies immergées. Or celles-ci ont disparu suite à une modification écologique qui semble difficilement réversible, il convient dans ce cas d'attacher également une grande importance à l'aménagement du bassin versant.

Jean-Bosco KABAGAMBE.

Une nouvelle société d'assurances au Rwanda



INGOBOKA
ASSURANCES

INGOBOKA travaille aussi dans tous
les chefs lieux de préfecture
dans les bureaux des Banques Populaires

INGOBOKA B.P. 916 Kigali

• ☎ 73700 - 73088

• fax 74344

Eglise d'ici et d'ailleurs

Beaucoup de chrétiens ont pris conscience du problème de la croissance démographique, et donc de la limitation des naissances. Mais la difficulté réside, pour certains, dans le choix des méthodes. Voici un texte qui éclairera plus d'un, et pourra faire avancer le débat pour notre pays. Présenté à Gênes en 1984, au cours du 5e Séminaire International sur le Contrôle de la Fécondité, il a été publié dans les Actes du Congrès, Ed. MONDUZZI, pp. 443-453. Huit ans plus tard, le texte n'a rien perdu de son actualité et de sa tonalité.

ETHIQUE ET REGULATION DES NAISSANCES PERSPECTIVES NOUVELLES

La contraception a suscité, ces dernières dizaines d'années, des débats très vifs, spécialement au sujet de sa valeur éthique ou morale. Ces débats sont loin d'être apaisés, en particulier dans les milieux catholiques.

La controverse porte, apparemment, sur le choix des méthodes, certaines étant considérées comme naturelles et bonnes, les autres comme intrinsèquement, fondamentalement mauvaises. Je suis persuadé que la difficulté est plus profonde, et que derrière la question

des méthodes, c'est le principe même de la parenté responsable et de la limitation de la fécondité qui fait problème.

Je crois, dès lors, indispensable, dans une première partie, de réfléchir à la valeur morale de la régulation de la fécondité. La deuxième partie traitera plus directement des méthodes contraceptives.

LA SIGNIFICATION ETHIQUE DE LA LIMITATION DE LA FECUNDITE

Ce qui est primordial du point de vue éthique, ce n'est pas le choix de telle ou telle méthode, mais bien la décision de susciter ou non une nouvelle vie. Les controverses sur les jugements moraux des différentes méthodes ont gravement détourné l'attention de la question principale qui porte sur la décision contraceptive. Une telle décision est-elle légitime?

● La limitation des naissances n'est pas une invention de notre époque, attribuable à une certaine perte du sens de la vie, voire même à la décadence des mœurs. Elle a toujours existé.

L'ingéniosité populaire a constamment inventé des moyens de contraception, souvent frustes mais non dénués d'efficacité. Cette limitation était cependant due principalement à des forces aveugles et non-maîtrisées. Maintenant que les sciences médicales ont commencé, assez récemment, à acquérir la connaissance et la maîtrise des lois de la fécondité humaine, qu'elles ont pu lutter efficacement contre le manque d'hygiène et les épidémies, n'est-il pas normal et bon que la liberté responsable prenne le relais de fléaux et de forces aveugles ?

Loin d'être un recul pour la moralité, il s'agit d'une exigence nouvelle et plus grande. On doit passer progressivement, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, d'une morale de soumission à des données dont on ne pénétrait pas le sens, à une morale de liberté responsable. Si cet acquiescement à des conditions sur lesquelles on n'a pas prise, demande des vertus indéniables, devoir répondre devant autrui et devant sa conscience, de la réalité humaine et de l'usage qu'on en fait, en fonction de son projet sur la personne et sur la communauté, est plus exigeant encore.

Ainsi, la grossesse qui s'imposera de moins en moins comme une nécessité biologique, requiert plus que jadis le sens et le goût de la fécondité. Il ne s'agit plus avant tout de respecter des impératifs biologiques; c'est toute la place à donner à la fécondité, dans l'ensemble des préoccupations des personnes et des sociétés, qui est dorénavant en cause. Cette possibilité nouvelle de liberté créatrice constitue en soi une étape de maturation morale de l'humanité.

DES EXIGENCES NOUVELLES

La fécondité prend actuellement des significations et des exigences nouvelles. Durant un nombre incalculable de générations, chaque femme, chaque famille, chaque tribu ou communauté a été dominée par la crainte qu'il y ait trop peu d'enfants. D'où une éthique du mariage toute entière centrée sur la survie de l'espèce. Plusieurs éléments importants provoquent, à notre époque, un déplacement des préoccupations éthiques. J'en cite rapidement les principaux:

● l'explosion démographique en de nombreuses régions du monde;

● la complexité grandissante de la civilisation moderne, qui a comme conséquence d'accroître sans cesse ce qui est requis pour éduquer un enfant. Car il ne s'agit pas seulement de donner naissance, mais de mettre complètement au monde; ce qui requiert 15 ou 20 ans de tâches multiples, physiques, affectives, psychologiques, éducatives... pour conduire un être au seuil de l'âge adulte. Et seuls ceux qui assument aujourd'hui une telle mission, peuvent dire tout ce que cela représente de préoccupations multiples.

● la fécondité dans les enfants, si importante soit-elle, n'est qu'un aspect de la responsabilité humaine; elle s'inscrit dans une préoccupation plus large : il importe de participer à la construction et au développement d'une société humaine plus juste et plus harmonieuse. Telle est l'ampleur, à dimension mondiale, de la mission créatrice des humains. Et les femmes, très heureusement aujourd'hui, prennent leur place dans cette tâche créatrice sur tous les plans. Notre monde ne pourrait pas s'humaniser sans la collaboration entière des femmes et des hommes dans tous les secteurs de l'existence. Et comment une femme pourrait-elle mettre vraiment un être au monde, non seulement physiquement, mais complètement, si elle n'était pas elle-même engagée dans ce monde ?

Tout ce que je viens d'évoquer rapidement, loin de détourner de la tâche procréatrice, donne à celle-ci une nouvelle ampleur. C'est pourquoi, si les conjoints doivent aujourd'hui se préoccuper de parenté responsable et de limitation des naissances, c'est parce que, pour la plupart des couples, les possibilités de fécondité biologique sont de loin supérieures aux possibilités de fécondité humaine.

En d'autres mots, la plupart des femmes seraient capables de mettre physiquement 15 ou 20 enfants au monde, mais ne pourraient pas les mettre complètement au monde. Or, c'est de fécondité humaine complète dont le couple a la responsabilité. Il est donc indispensable qu'il adapte ses possibilités de fécondité biologique à ses possibilités de fécondité humaine.

RENCONTRE INTERPERSONNELLE

L'autonomie de la sexualité se présente comme rencontre interpersonnelle. Jusqu'il y a peu, l'éthique sexuelle était à peu près exclusivement déterminée en fonction de la capacité procréatrice. Rien d'étonnant à cela, vu le souci primordial de la survie de l'espèce. On n'y trouve guère de référence à la qualité unifiante et amoureuse de la relation, à l'attention à l'autre, à ses désirs, à sa liberté profonde...

La morale "traditionnelle" ne valorisait pas la sexualité, dans sa réalité d'échange interpersonnel. Elle s'en méfiait. Ne croyant guère que la sexualité, surtout génitale, était humanisable, elle se contentait de lui assigner un cadre qui la légitimait : tout était permis, du moment que c'était entre époux, à l'intérieur d'un mariage dûment institué, et pourvu que ne soit enrayée en rien la possibilité procréatrice.

Il est possible, il est indispensable maintenant, de prendre conscience des valeurs propres à la sexualité, non seulement génitale, mais globale, en tant qu'élément primordial d'identité personnelle et de relation à autrui. Sans rompre le lien - déterminé jadis par une nécessité biologique, et appelé à

devenir un choix de liberté responsable - entre sexualité et procréation, on est amené à affronter une large autonomie de la sexualité.

Mais il faut bien reconnaître que nous sommes dans ce domaine dans un véritable vide éthique. Les références fondées sur la dépendance obligée de la relation sexuelle à la procréation ne sont plus adéquates, les découvertes médicales ayant rompu ce lien de nécessité biologique. Déjà la seule connaissance des temps de fécondité dégage la sexualité de sa connexion impérative à la procréation.

Plutôt que d'incriminer la génération présente, qui ne peut plus être éclairée par des normes éthiques exclusivement liées à la fécondité, il importe de découvrir, d'élaborer - pour la première fois probablement - des références spécifiques à la sexualité en tant qu'élément capital de relation à soi et de relation aux autres.

APPELS PROPRES A LA SEXUALITE-RENCONTRE

La contraception est d'abord perçue comme dangereuse, parce qu'elle ouvre un nouveau champ de liberté responsable : toute la sphère du relationnel, de l'affectif, de l'amour. Aussi suscite-t-elle bien des résistances. Elle dévoile les ambivalences de la femme, partagée entre son envie de donner la vie, et les limites de ses possibilités procréatrices. Elle provoque les réticences d'une partie non-négligeable du corps médical pour divers motifs, dont il ne faut pas exclure les modifications de son pouvoir. Elle entraîne les mises en garde, voire la condamnation des instances morales. Troublé par ce vaste réseau, guère encore balisé, il serait grave et vain de

vouloir revenir en arrière, en tentant de rétablir, pour juguler le dynamisme de la sexualité, sa dépendance obligatoire à la fécondité. Il faut accepter d'être affronté aux appels propres à la sexualité-rencontre qui marque profondément tous les êtres dans tous les aspects de leur existence, pour en percevoir les exigences et les valeurs.

En d'autres termes, la contraception consiste à maîtriser la capacité procréatrice, pour permettre, d'une part, de réaliser une fécondité plus librement assumée, mieux adaptée aux besoins variables de survie et de sain déploiement des communautés humaines, plus favorable au bien de l'enfant pour lequel l'accueil et l'adhésion profonde des géniteurs constituent une valeur primordiale; pour permettre d'autre part de donner au vaste champ du relationnel (qui dépasse largement le génital) sa place, son dynamisme et sa joie.

La maîtrise de la conception n'est nullement une solution de facilité. Au lieu d'une abstinence imposée par des impératifs biologiques aveugles, c'est le respect des personnes dans leur diversité de besoins et d'aspirations, c'est l'attention à la signification humaine de la rencontre, ce sont les cheminements de la vie personnelle et conjugale, ce sont les appels et impératifs multiples de la vie sociale qui donneront sens et valeur aux renoncements inhérents à tous les secteurs de l'existence.

RESPONSABILITE DE CHAQUE COUPLE

Que dans l'usage de la contraception, les partenaires puissent faire preuve, ici comme ailleurs, d'égoïsme et de manque du sens des valeurs, on ne peut

le nier. Que certaines instances risquent de faire pression indûment, en matière de politique démographique, sur la liberté responsable des personnes et des populations, c'est incontestable.

Mais, de telles pratiques, auxquelles il faut être attentif, ne tiennent pas en soi à la régulation des naissances, ou à l'emploi de telles catégories de méthodes de contraception. Il importe de dénoncer ces abus là où ils existent, sans mettre en cause pour autant la légitimité d'une parenté responsable et des moyens de la réaliser.

Dorénavant, dans la réalisation de la fécondité, il importe d'être davantage attentif à la dynamique propre à chaque couple, au désir et besoin de la femme, aux possibilités parentales, à l'équilibre familial, à l'insertion dans la société... Aspects multiples qui donnent à la liberté responsable sa mesure, ses exigences et ses satisfactions.

Et si bien des écueils et faux-pas menacent cette nouvelle responsabilité, le rôle de l'éthique n'est pas de disqualifier, ni la liberté responsable, ni la richesse relationnelle de la sexualité, car l'abus n'exclut pas l'usage. L'éthique a pour rôle de rendre attentif aux valeurs en cause, et de susciter un long travail éducatif.

LES MOYENS DE REALISER LA DECISION CONTRACEPTIVE

La décision d'engendrer, ou de ne pas susciter, au moins actuellement, une nouvelle vie, constituant l'objet premier et principal de la responsabilité éthique du couple à l'égard de la fécondité, il s'agira de se demander ensuite comment réaliser une

décision valablement prise. Une évaluation éthique interviendra alors dans le choix des moyens. Cependant, l'appréciation des moyens ne peut remettre en question la décision première et fondamentale.

En d'autres mots, si la mise au monde d'un enfant est jugée sérieusement inopportune, voire totalement déraisonnable, elle ne devient pas moralement bonne parce que, à des méthodes plus efficaces, on a été amené à préférer des moyens considérés comme meilleurs d'un point de vue éthique, tout en comportant un degré plus élevé d'incertitude. L'efficacité, c'est-à-dire la capacité d'un moyen de réaliser la décision prise, constitue un élément non-négligeable de sa valeur éthique. Ce serait pervertir les moyens que de leur attribuer un rôle décisif quant à la mise au monde ou non d'un enfant. Il est dès lors capital de n'attribuer aux méthodes de contraception qu'une place seconde dans les décisions concernant la fécondité.

EVITER LES AMBIGUITES

Les controverses sur les méthodes de contraception qui, spécialement dans l'Eglise catholique, ont agité, ces derniers temps, la conscience de nombreux conjoints, en faisant de l'attention aux moyens une question éthique capitale, n'ont-ils pas braqué le souci éthique sur un aspect second, au détriment de préoccupations plus importantes, tant pour la valeur morale du couple, pour la qualité humaine de la fécondité, que pour les problèmes de société ? Il est vraisemblable que, malgré les affirmations, la justification de la régulation de la fécondité soit loin d'être acquise; ce qui amène à récupérer dans l'ambiguïté, au niveau des moyens, une adhésion sur

la question première, du principe même de la limitation des naissances, insuffisamment clarifiée.

● Pour évaluer, non dans l'abstrait, mais dans le vécu des couples, une méthode de régulations des naissances, il importe de prendre en considération tous les éléments qui la composent : la matérialité de l'acte, et aussi son but, sa signification, les circonstances qui en conditionnent le choix...

La matérialité de l'acte n'est pas un "en-soi" qui suffirait à le qualifier moralement; elle constitue pour le jugement éthique un élément qui doit être assumé dans une saisie totale. La seule structure biologique d'un acte n'en donne pas la dimension humaine. Cette qualification humaine, tout en se référant à des valeurs universelles, ne pourra se déterminer, en dernière analyse, qu'au niveau de chaque acte concret.

● Existe-t-il des méthodes plus naturelles que d'autres ? La Commission Pontificale, créée par Jean XXIII et réunie sous l'autorité de Paul VI, et dont j'ai fait partie, a longuement étudié cette question, au cours de ses trois années de travail. Après de longs débats, elle est arrivée, et à une très large majorité, à conclure que cette notion de "nature" ne permettait pas de fonder adéquatement un jugement éthique concernant les moyens de régulation de la fécondité (cf Pierre de Loch, Les couples et l'Église. Chronique d'un témoin, Paris, Le Centurion, 1979, 270 pages). D'une part, il est impossible de cerner exactement ce qu'est la nature humaine. Les scientifiques s'y refusent. Sous le vocable de "nature" ils indiquent l'état actuel de notre connaissance de l'être humain. Cette "nature" est-elle d'ailleurs statique, immuable, ou en constant devenir ?

D'autre part, lorsqu'on évoque la notion de "nature", fait-on référence à la seule composante biologique, ou à la nature dans ce qu'elle a de spécifiquement humain : c'est-à-dire une structure biologique, toute entière pénétrée par les facultés spirituelles, dans lesquelles s'origine la maîtrise scientifique et technique ? La nature n'est-elle pas mieux respectée dans sa spécificité humaine lorsque, plutôt que de faire de la structure biologique la référence éthique décisive, on considère que c'est l'intelligence et la liberté responsable qui doivent, en dernière analyse, déterminer l'agir humain ?

"Laisser faire la nature" dans sa matérialité, on s'y résoud aussi longtemps qu'on n'en connaît pas les rouages et modes de fonctionnement. Dès qu'on en a la possibilité, on assume les conditionnements "naturels" dans un projet humain. C'est ce qu'on fait lorsqu'on corrige les déficiences de la vue, ou qu'on en accentue l'acuité, lorsqu'on pratique une opération chirurgicale. C'est ce qu'on fait déjà lorsqu'on oriente sa fécondité en tenant compte, grâce à la modification des températures ou à d'autres indices, des périodes agénésiques. Il est propre à la personne humaine, en un "dialogue" permanent entre les différentes composantes de son être, de se créer sans cesse, en fonction de son projet sur la personne et sur la communauté, éclairé pour le "croyant" par ce qu'il perçoit de l'intention créatrice de Dieu.

"MAÎTRISER" LA NATURE

Dans une perspective religieuse, il serait étonnant de penser que l'impulsion créatrice de Dieu s'exprime dans la structure biologique, considérée comme intouchable, plus que dans les facultés spirituelles.

C'est par ses facultés de cœur, de volonté, d'intelligence, plus directement encore que par ses composantes matérielles, que la personne est image de Dieu.

Jean Ladrière, philosophe bien connu de l'Université Catholique de Louvain, écrit ceci : "Il y a un problème éthique, à partir du moment où un appel est fait à l'initiative de l'homme, en tant que cette initiative n'est pas conditionnée (en tout cas entièrement) par le cours des choses, par la nécessité naturelle. Une question éthique surgit à partir du moment où l'action humaine prend le relais du cours naturel des choses... Le cours des choses n'est plus considéré comme manifestation d'une loi à laquelle l'être humain doit s'adapter, mais comme un donné sur lequel l'action transformatrice de l'homme est appelée à s'exercer. L'idée de nature doit être désormais comprise à partir de l'idée de maîtrise" (cf Revue des questions scientifiques, 1981, pp. 353-383).

Que la responsabilité humaine fasse peur, c'est indéniable; que l'on soit tenté dès lors de chercher des normes extérieures, telles le verdict de "la nature", qui dispenseraient d'avoir à décider, on peut le comprendre. Mais, n'échappe-t-on pas de la sorte à ce qui est spécifique à l'humanité : sa liberté responsable ? Le critère éthique et, dans une perspective religieuse, le signe du vouloir de Dieu, n'est pas un donné biologique immuable qui peut valablement apporter des normes, mais une saisie plus globale de la personne humaine et de son devenir.

AUX CONJOINTS DE DECIDER

Il appartient à la conscience éclairée des conjoints de décider, en dernière analyse, du choix

de la méthode de régulation des naissances. En effet, sauf exception rare, la capacité biologique de reproduction ne correspond pas aux possibilités et desirs des partenaires, ni aux saines conditions d'un engendrement humain. Ils auront dès lors à planifier leur fécondité.

C'est dans le concret du vécu de chaque couple, et aux différents âges de sa vie conjugale, que le choix se fera, en tenant compte de multiples aspects. S'il n'appartient pas à l'éthique de porter dans l'abstrait un jugement catégorique de valeur sur les différentes méthodes, conditionnées par tant d'éléments propres à chaque couple, elle doit attirer l'attention des partenaires sur les aspects dont il est bon qu'ils soient conscients dans les choix qu'ils vont faire :

- L'efficacité. Nous l'avons vu, la première qualité qui est demandée à un moyen est de pouvoir réaliser efficacement la décision, supposée valable, qui a été prise.

- La relative innocuité du point de vue santé. "Relative" : il serait vain de chercher une méthode qui n'aurait aucun inconvénient. Or, il est à craindre que, pour disqualifier certaines méthodes, on ne majeure indûment des effets seconds, comme s'il était possible de trouver un moyen de régulation de la fécondité qui soit sans désagrément. Ici, comme d'ailleurs dans tout traitement médical, il s'agit d'un choix entre différentes solutions qui ont chacune leurs zones d'ombre.

- A efficacité et innocuité relative égales, la valeur relationnelle. Le but d'une méthode de régulation des naissances n'étant pas seulement d'empêcher un engendrement contre-indiqué, mais de sauvegarder en même temps la possibilité de relations

génétales, il est important que le moyen choisi soit vécu, par l'un et l'autre partenaire, comme favorable à leur vie amoureuse. Même si certaines méthodes de contraception peuvent être considérées, dans l'absolu, comme moins aptes à la relation interpersonnelle, c'est la manière dont elles sont ressenties et vécues, par tel couple, à tel âge de sa vie conjugale, qui importe. Ce qui requiert attention mutuelle et dialogue entre les partenaires.

Certains interpréteront comme un indice de décadence morale, le fait qu'un grand nombre de couples refusent d'être enfermés dans un choix de méthodes conditionnées avant tout par l'obligation de ne pas intervenir dans le processus biologique. Ne peut-on pas y voir, au contraire, une prise de conscience plus large des multiples valeurs et responsabilités qui sont en cause dans la vie conjugale et parentale, et la volonté, qu'ici comme ailleurs, ce soit, non le biologique, mais le projet humain global qui détermine la valeur éthique ?

LA RECHERCHE MEDICALE

Il y aurait beaucoup à dire de l'expérimentation dans la science médicale. Notons seulement que la recherche scientifique n'est jamais neutre; qu'elle ne peut pas se désintéresser des applications; qu'un dialogue permanent doit être établi tout spécialement avec le grand public, qui vivra les retombées de la recherche et qui doit exprimer ses vrais besoins.

Il faut rappeler la nécessité capitale, quand on élabore une réflexion éthique, de tenir compte du vécu des femmes et des hommes. L'expérience quotidienne n'est pas seulement le lieu d'application d'une morale

décidée ailleurs; elle est le lieu premier de l'élaboration permanente de l'éthique. Il serait important aussi d'établir un véritable dialogue oecuménique sur ces questions litigieuses. On constate en effet qu'au nom d'une même référence à l'Evangile de Jésus-Christ, on peut arriver à des conclusions morales assez divergentes.

POUR CONCLURE

En guise de conclusion, je voudrais faire une constatation et me poser une question. Pour étayer la réflexion éthique, deux approches sont possibles : une approche "traditionnelle" et une approche dite "nouvelle". Ce sont deux attitudes assez foncièrement divergentes concernant la légitimité morale de la contraception.

Or, il faut bien constater que, de part et d'autre, on fait également appel au respect des personnes, à la responsabilité de la procréation, à l'humanisation de la sexualité... Il serait simpliste et faux de n'attribuer une préoccupation éthique qu'à une seule perspective, comme si l'autre était uniquement animée par des mobiles de laisser-aller, de facilité, ou par l'inconscience des enjeux moraux. Ainsi, au nom des mêmes grandes valeurs, on peut faire deux lectures assez divergentes de la réalité, et porter des jugements éthiques différents, opposés, sur le contrôle de la fécondité et la pratique contraceptive. Reconnaître la légitimité, ou tout au moins l'honnêteté foncière de chacune des deux approches doit inviter à approfondir le dialogue, plutôt qu'à se retrancher dans ses propres évidences.

Ceci m'amène, plus directement en tant que chrétien et théologien catholique, à me demander si la controverse au sujet de la contraception est à ce point au centre du message évangélique, pour qu'elle devienne un test important, décisif, de l'adhésion chrétienne, et puisse disqualifier, du point de vue de la foi en Jésus-Christ, une partie non-négligeable de la communauté chrétienne.

Plus profondément encore, quelle est l'image de Dieu qui est sous-jacente à ce débat éthique ? Un Dieu seul maître de la vie et de son déploiement, qui attend de l'humanité une soumission à un pouvoir qu'il se réserve entièrement ? Ou un Dieu qui a suscité un monde humain, appelé à porter en responsabilité plénière avec lui, le destin de chaque personne et de la communauté humaine, un Dieu de l'Alliance, dont on ne peut entendre et vivre les appels que dans la liberté responsable et créatrice ?

Pierre de LOCHT.



MURRI
FRERES S.A.R.L.

FIAT

FIVECO

IRELLI

ELECTROMENAGERS

ARISTON

☎ 75979 - 73538
75489 - 76358

Libres propos

Le présent texte est le résumé fidèle des conversations quotidiennes des enfants déplacés de guerre de la paroisse de Rushaki. Le père Joaquim VALMAJO, prêtre de cette paroisse, et l'un des signataires du texte "Le cri des abandonnés", a rassemblé ces idées sous forme de lettre d'un enfant de Rushaki à un enfant de Kigali. C'est un nouveau cri très émouvant qui nous interpelle chacun, profondément.

LETTRE D'UN ENFANT DEPLACÉ DE GUERRE

Cher ami,

Je ne te connais pas directement. Mais j'ai entendu dire que tu habites la ville, notre capitale, Kigali. Il paraît que chez vous il existe beaucoup de choses que nous n'avons jamais vues et que nous n'imaginons même pas. J'ai entendu parler de feux rouges, des étages, de l'asphalte, des bus qui conduisent les élèves à l'école, de l'aéroport, d'un rond-point, d'une clinique... J'aimerais beaucoup venir te visiter une fois pour voir tout cela mais aussi pour dormir une fois loin de la guerre. Je t'écris de l'école. J'étudie en 5e année primaire. Aujourd'hui notre maître n'est pas venu. Depuis le mois de décembre 1990, suite à l'attaque au Collège de Rushaki, il ne loge plus chez lui, mais très loin, ... Parfois il arrive tard ou ne vient pas du tout, comme d'ailleurs

Ceci m'amène, plus directement en tant que chrétien et théologien catholique, à me demander si la controverse au sujet de la contraception est à ce point au centre du message évangélique, pour qu'elle devienne un test important, décisif, de l'adhésion chrétienne, et puisse disqualifier, du point de vue de la foi en Jésus-Christ, une partie non-négligeable de la communauté chrétienne.

Plus profondément encore, quelle est l'image de Dieu qui est sous-jacente à ce débat éthique ? Un Dieu seul maître de la vie et de son déploiement, qui attend de l'humanité une soumission à un pouvoir qu'il se réserve entièrement ? Ou un Dieu qui a suscité un monde humain, appelé à porter en responsabilité plénière avec lui, le destin de chaque personne et de la communauté humaine, un Dieu de l'Alliance, dont on ne peut entendre et vivre les appels que dans la liberté responsable et créatrice ?

Pierre de LOCHT.



MURRI
FRÈRES S.A.R.L.

FIAT

FIVECO

IRELLI

ELECTROMENAGERS

ARISTON
MARQUE DÉPOSÉE - CHAUFFE - EAU

☎ 75979 - 73538

75489 - 76358

Libres propos

Le présent texte est le résumé fidèle des conversations quotidiennes des enfants déplacés de guerre de la paroisse de Rushaki. Le père Joaquim VALMAJO, prêtre de cette paroisse, et l'un des signataires du texte "Le cri des abandonnés", a rassemblée ces idées sous forme de lettre d'un enfant de Rushaki à un enfant de Kigali. C'est un nouveau cri très émouvant qui nous interpelle chacun, profondément.

LETTRE D'UN ENFANT DEPLACÉ DE GUERRE

Cher ami,

Je ne te connais pas directement. Mais j'ai entendu dire que tu habites la ville, notre capitale, Kigali. Il paraît que chez vous il existe beaucoup de choses que nous n'avons jamais vues et que nous n'imaginons même pas. J'ai entendu parler de feux rouges, des étages, de l'asphalte, des bus qui conduisent les élèves à l'école, de l'aéroport, d'un rond-point, d'une clinique... J'aimerais beaucoup venir te visiter une fois pour voir tout cela mais aussi pour dormir une fois loin de la guerre. Je t'écris de l'école. J'étudie en 5e année primaire. Aujourd'hui notre maître n'est pas venu. Depuis le mois de décembre 1990, suite à l'attaque au Collège de Rushaki, il ne loge plus chez lui, mais très loin, ... Parfois il arrive tard ou ne vient pas du tout, comme d'ailleurs

beaucoup d'enseignants. Ainsi, nous sommes certes des écoliers mais nous n'étudions pas vraiment.

Mes parents habitaient près de la commune. Mais depuis les attaques de décembre 1990, nous nous sommes déplacés dans la commune voisine. Nous logions chez des amis et pendant le jour ma famille va travailler aux champs de mon père. Cela est dangereux car les champs sont loin de notre nouvelle habitation. Mais nous devons travailler pour vivre. Il y a sept mois, mon père a été tué par les Inkotanyi alors qu'il était aux champs. Ma maman et mes 4 petits frères sommes restés ainsi démunis, malgré des aides des organismes humanitaires. Nous avons faim. Nous sommes plus d'une centaine de milliers de déplacés de guerre. Au début, les gens qui nous logent nous donnaient à manger. Maintenant ils disent qu'ils n'ont pas assez pour eux-mêmes, et la ration diminue chaque jour. Je mange un peu le soir seulement si ma maman a pu retourner aux champs. Parfois, elle nous apporte un régime de banane.

Les gens affirment que l'aide des bienfaiteurs n'arrive pas toute aux déplacés. Ils disent que certaines autorités de la commune ont volé des habits et des camions de nourriture qui nous étaient destinés. La Croix Rouge a certainement fait une enquête, mais sans résultat. Nous continuons à avoir faim. Après les attaques à la paroisse, nous sommes partis loger encore plus loin. Je dois marcher longtemps pour arriver à l'école et parfois je n'y arrive pas, parce que trop faible, si ma maman est malade, ou s'il pleut. Parfois, maman va chercher de l'aide à la Croix Rouge ou à la Caritas mais revient sans rien. Ces jours-là, je ne vais pas à l'école. Les élèves de 6e année perdent la tête, car ils imaginent mal comment passer l'examen officiel alors que depuis un an et demi nous vivons sous les bombes et apprenons que

des amis ont été tués ou assassinés. Depuis les attaques à Mabare, nous ne dormons plus dans la maison mais dans la brousse de peur d'être tués dans la maison. Quand il pleut, il fait très froid et ma vieille couverture est vite mouillée. Mon petit frère de 4 ans est malade depuis lors, il tousse beaucoup. Maman est toujours triste. Je pense qu'elle est fatiguée de tant de problèmes ou qu'elle a peur.

Tu sais, passer la nuit dehors n'est pas grave, mais être dans l'obscurité, avoir faim et froid, et surtout entendre les bombes chaque nuit, c'est fatigant. Mais quand nous n'entendons pas tirer, nous avons encore plus peur car nous imaginons que nos militaires ont été surpris par l'ennemi et qu'un groupe d'Inkotanyi s'est infiltré et venu nous tuer, comme à Mabare. De ma classe déjà 4 élèves ont été tués - à coups de machettes et deux par balle. Moi je préférerais être tué par balle pour ne pas souffrir, et si possible de loin, sans voir mon assassin. J'ai déjà été tué quatre fois en rêves, et j'ai eu très peur car bien que ce n'était qu'un rêve, il est terrible d'être tué, tu sais ? Car, qui va aider ma pauvre maman quand je serai mort ?

Quand j'étais en 3e année (j'ai doublé la 3e) je voulais être soldat et je jouais avec des amis aux soldats. Maintenant je ne veux plus être militaire. Je sais que beaucoup de nos militaires ont été tués à Kizinga. Mais, j'ai vu surtout qu'il y a de mauvais soldats. Ils embêtent les filles aux barrières et elles n'osent plus y passer seules. Toutes les boutiques du marché et des cabarets sont fermés, car des soldats prenaient les marchandises sans payer. Ils ont même volé des tôles de la maison de mon ami, tout près de leur position. Pire, j'ai vu des soldats qui frappaient un homme pour lui prendre son argent. La semaine passée, ils sont allés voler de nuit et ont

blessé un étudiant avec deux balles, je crois. Maintenant il est à l'hôpital de Byumba et certains disent qu'il va mourir. Moi je ne comprends pas. Ces militaires nous défendent pendant une semaine, aux positions, et puis ils nous volent et embêtent nos soeurs quand ils sont au repos.

A la radio nous entendons parler des "partis politiques" mais nous ne savons pas ce que c'est. Ici nous ne savons pas ce que c'est qu'un "meeting". Nous ne suivons que des réunions du conseiller ou du bourgmestre qui nous disent que le multipartisme n'est pas pour nous parce que nous sommes des bakiga (gens du nord du pays).

J'ai vu des Inkotanyi et des amis morts. Tous les morts font peur. Je pense que tous ont une maman qui ne les verra plus. Je ne comprends pas la guerre. Avant la guerre, je suis allé plusieurs fois en Uganda visiter ma tante mariée à un Ugandais. Là-bas, les enfants jouent et sont gentils comme ici, mes amis. Ils parlent aussi notre langue (gikiga). Maintenant je crois qu'ils ont peur des bombes comme nous et qu'ils dorment mal. Je voudrais aller visiter ma tante et mes amis, leur demander des nouvelles et leur dire d'expliquer à leur bourgmestre que nous ne voulons pas de la guerre, que nous n'avons rien contre eux, que ce sont les gens de Kigali qui font la guerre. Puisque tu es à Kigali, explique-moi pourquoi les hommes de Kigali font la guerre. Dis à ton bourgmestre que les enfants de notre colline ne veulent pas de la guerre. Nos mamans non plus. Que je ne suis pas content que mon père a été tué à cause de la guerre.

Tu sais, les gens parlent parfois de l'existence des complices (ibyitsa) dans notre pays aussi bien parmi les Batutsi que les Bahutu. Alors je suis tris-

te. J'ai une amie qui s'appelle Sonia. Pour moi, elle est toujours Sonia et rien de plus. Je la voyais chaque année quand j'allais visiter mon parrain pendant les vacances. Nous nous aimions beaucoup. Nous avons même dit que nous nous marierons quand nous serons grands. J'ai appris que sa famille a dû partir à Kigali parce qu'ils sont tutsi et que le papa avait peur des voisins. J'ai beaucoup pleuré. Pour moi Sonia n'est rien d'autre que mon amie. Pourquoi les adultes ne s'entendent-ils pas ?

Chaque année à Pâques nous organisons une grande fête à la Paroisse. Cette année, c'était triste. Les prêtres sont partis à la succursale et ne dorment plus ici. Ils ont organisé la fête le matin. Car le soir tout le monde a peur et c'est le couvre-feu continu. Autrefois, le jour de Pâques, ma famille achetait de la viande au marché et nous avions une grande fête à la maison de même que les amis baptisés. Cette année, cela n'a pas été possible. Même les baptisés ont dû fêter loin de leur maison. Un père de la paroisse a bien expliqué que Jésus veut la paix. Il nous a dit de prier pour changer les coeurs des "grands" pour qu'ils recherchent la paix, vite et bien.

J'ai entendu au cabaret des gens qui se plaignaient parce nous n'avons plus de moyen de déplacement. Un homme disait qu'il voulait conduire sa fille à l'hôpital de Kigali. Mais nous n'avons plus de taxi ni de bus. Pourquoi les autorités semblent-elles nous oublier et nous punir ? Si nous avions encore au moins le bus qui venait à la barrière de Maya. Presque plus personne ne nous rend visite. Nous ne savons même pas si nous ferons l'examen officiel. Beaucoup d'écoles ont dû fermer, beaucoup d'élèves ne vont plus à l'école, ... Les véhicules du MINÉPRISEC ne viennent plus. Ce ministère nous a oubliés. Même si

la guerre se termine nous n'aurons plus de chance. Toi, tu parles français, tu iras à l'école secondaire, tu auras un travail, ... Moi-même si je suis vivant après la guerre, je n'aurai rien, la chance aura passé. Je vais demander de faire "traduire" ma lettre en français pour que tu puisses la lire aux gens de Kigali qui, je crois, ne parlent plus kinyarwanda, puisqu'ils sont riches et sont devenus des blancs, comme on dit ici. Si tu m'écris en français, je vais demander au maître de me traduire ta lettre.

Aurevoir. Invite-moi à venir à Kigali de façon que je puisse demander à notre bourgmestre de me conduire chez toi. Il connaît toute la capitale et peut-être même ton papa, puisqu'il connaît ta colline.

Joaquim VALMAJO.



KIPHARMA
SARL

PHARMACIE DE KIGALI

PLACE DU MARCHÉ

Tél. : 75234

Tfax 75511

LE DÉPOTOIR: UN HAVRE DE SURVIE OU DE MISÈRE?

"Ces tessons ne me font pas mal, car cet endroit est ma demeure", affirme un jeune du dépotoir de la station terrienne de Nyanza. Couverts de haillons et pieds nus, ils sont des dizaines d'enfants à fouiller les déchets qui remplissent ce dépotoir. La station se trouve sur le côté gauche de la route qui mène vers le Bugesera, au bout du secteur Kicukiro et le dépotoir est à quelques kilomètres de la station.

A l'aide de leurs mains nues ou de bâtons crochus, ils ramassent tout ce qui semble monnayable ou utilisable. Le dépotoir est leur lieu de travail. Chaque jour, ils s'y rendent avec l'espoir de trouver quelque objet susceptible d'être revendu. Des objets en métal, en plastique, en verre, constituent leur principal gibier. Ils percent dans des tas d'ordures où grouillent des mouches et d'où se dégagent des odeurs infectes.

Cette situation suscite chez le passant un sentiment d'indignation, de commisération ou de révolte. À regarder ces enfants "travailler", plus d'un se trouve même résigné comme si cela faisait partie de l'ordre normal des choses. Or, c'est souvent pour ne pas creuser de faim que ces jeunes viennent à vivre des rejets de la société de consommation. Il n'est pas rare qu'ils récoltent des restes d'aliments dont ils se nourrissent. Des montagues d'immondices constituent leur fortune. Le dépotoir est leur havre de survie.

Cet état de fait est généralement le résultat de mauvaises conditions d'existence. La plupart de ces enfants sont issus des familles démunies et la ma-

rité d'entre eux n'ont pas été à l'école ou l'ont abandonnée avant la fin du primaire. Ils délaissent la campagne, refusent le travail de la terre, lorsque celle-ci est disponible. Ils sont partis à l'aventure. Ce qui est certain, c'est qu'il est difficile à ces enfants d'apprendre un métier quand leurs familles n'ont pas de moyens financiers pour leur assurer une formation. Et le comportement répressif de la police à l'encontre de ces jeunes n'arrange pas les choses. Lorsqu'elle les pourchasse de la ville, ils s'en vont se réfugier dans le dépotoir, un endroit éloigné.

Conséquence : au milieu de ces rejets, ces enfants se trouvent doublement marginalisés, rejetés de la société. Et cette vie au sein des rejets saturés des microbes les rend souvent sujets à diverses maladies infectieuses, ce qui menace leur vie, leur santé, leur bien-être, alors que leur avenir s'en trouve aussi compromis. Ils constituent ainsi un terrain favorable pour le banditisme, la drogue, etc...

Ainsi donc le dépotoir dont ils espéraient survivre contribue fatalement à leur misère. On peut, certes, jeter la pierre à leurs parents et les accuser d'irresponsables. Mais sont-ils vraiment les seuls responsables, quand ils le sont, de ce drame ? Plutôt que de lancer ce genre d'accusation, il vaut mieux chercher des réelles solutions aux problèmes de ces jeunes en leur trouvant une occupation qui les humanise et en réglant le problème du recyclage des ordures.

Ernestine NARUMANSI.

Carnet



1er - 31
mai 1992

GUERRE D'OCTOBRE

Les attaques massives et les combats violents qui caractérisent la fin du mois d'avril s'intensifient au mois de mai. Ainsi dans la Préfecture de Byumba, la région de Nyarurema est complètement abandonnée par la population qui se réfugie plus à l'intérieur du pays. La paroisse elle-même (Nyarurema) est complètement pillée par les Inkotanyi. Du côté de Rukomo, le centre commercial est pillé et l'église de Rwempasha très endommagée. Le 12, les trois prêtres de la paroisse de Rukomo doivent fuir, sous les tirs d'artillerie des Inkotanyi, pour se mettre à l'abri à deux kilomètres plus loin. Une attaque du 27 près de la Commune Muvumba se solde par un échec.

Dans ces secteurs, on dénombre plus ou moins 14.000 déplacés de guerre à Nyagahanga (Mutara) et 15.000 à Ngarama, répartis en deux camps. On estime à 20.000 personnes le nombre de déplacés de la paroisse de Rukomo qui logent chez les gens. Le plus triste de ce spectacle de désolation est le grand nombre d'enfants, plus ou moins 2.500 de moins de 5 ans, dans le camp de Ngarama, qui souffrent de malnutrition et d'autres maladies contagieuses dues au manque d'eau et à la promiscuité.

Dans la préfecture de Ruhengeri, la situation n'est guère meilleure. La commune Butaro vit sous le grondement continu des tirs de canons et de mitrailleuses. Du 2 au 15, les Inkotanyi lancent de nombreuses attaques meurtrières contre la population civile. Bilan : destruction du Bureau de Secteur de BUHITA, enlèvements et assassinats de plusieurs personnes, endommagement partiel de la maison d'habitation de la Paroisse RUNABA et du Centre de Formation Pastorale.

L'attaque dans la nuit du 14 au 15 est plus meurtrière. Elle prend pour cible un îlot appelé VUNAGE dans le marais de RUGEZI où la population s'était réfugiée depuis deux mois. Elle y avait construit 54 huttes. Bilan : 18 personnes sauvagement tuées dont 1 bébé d'un mois à peine qui fut jeté au feu; 12 huttes brûlées et tout le reste détruit; tous les biens domestiques, y compris le petit bétail, sont emportés en Uganda.

BALLET DIPLOMATIQUE

Alors que les combats doubleraient d'intensité, la diplomatie, qui semblait sommeiller, se remet à son

tour en branle. Côté rwandais, le nouveau Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, M. Boniface NGURINZIRA, visite successivement le Burundi et l'Uganda pour renormaliser les relations avec ces pays. Cédant à une des exigences du Burundi, le Gouvernement de M. Dismas NSENGIVAREMYE procède au déplacement des réfugiés burundais de Nyarushishi (Gikongoro) à Muhura (Byumba). Il fallut mobiliser 13 autobus et 10 camions pour transporter 2238 personnes, seules 27 ayant accepté de rentrer au Burundi.

En Uganda le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération tente de convaincre les autorités de ce pays de la reprise des échanges et de la coopération, de la réouverture du corridor nord, de la nécessité d'assurer la sécurité aux frontières en espérant notamment un accord de non agression entre les deux pays. Cela ne sera évidemment possible qu'avec la fin de la guerre.

Avec le Front Patriotique Rwandais (F.P.R.), le gouvernement actuel propose des pourparlers directs et francs. A Kampala, sur le chemin du retour, M. Boniface NGURINZIRA, rencontre M. Patrick MAZIMPAKA, commissaire du F.P.R. aux affaires diplomatiques. Leurs entretiens portent sur le calendrier des futures négociations. Lesquelles commencèrent indirectement dans la matinée du 28 à Bruxelles, entre le colonel Alexis KANYARENGWE et 6 représentants des partis M.D.R. (Mouvement Démocratique Républicain), P.L. (Parti Libéral) et P.S.D. (Parti Social Démocratique). Les 7 interlocuteurs ont même publié un communiqué de presse commun, le 30, dénonçant la violence qui sévit dans le pays (cf plus loin). Comme il fallait s'y attendre, le M.R.N.D. (Mouvement Révolutionnaire National pour la Démocratie et le Développement), par la voix de son président et de son secrétaire national, condamne énergiquement ces pourpar-

lers, affirmant que rien de bon ne sera fait sans son accord.

Pendant ce temps, le Rwanda accueille des hôtes de marque. Tels M. Herman COHEN (les 10-11), sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires africaines; M. Salim Ahmed SALIM (les 23-26), secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine, M. Marcel DEBARGE (le 14), ministre français de la Coopération et du développement.

La recrudescence des combats et le réveil de la diplomatie semblent confirmer les propos de M. Herman COHEN qui affirmait que le moment était venu de mettre fin à la guerre et d'entamer de véritables négociations. Celles menées jusqu'à présent (avant la mise en place du gouvernement NSENGIYAREMYE) étaient stériles et n'ont jamais abordé les problèmes essentiels.

SITUATION A L'INTERIEUR DU PAYS

La série noire des attentats terroristes continue à faire des morts et des victimes à travers le pays. Le 1er, une camionnette transportant une quarantaine de personnes explose près du Centre Commercial de Ruhango. Bilan : 17 morts et 18 blessés dont 14 très grièvement. Le 6, une mine explose à l'Hôtel Faucon (Butare) faisant une trentaine de blessés plus ou moins graves et des dégâts matériels importants. Le 13, une grenade explose dans les latrines publiques de Gisenyi faisant 2 blessés graves : une mère et son enfant.

Quant aux attaques et vols à main armée, ils sont sensiblement moins nombreux qu'au mois d'avril. Mais

ils prennent une autre tournure avec l'attaque, le 8, du Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire, Mme Agathe UWIRINGIYIMANA. Armés de grenades, de machettes et de gourdins, une vingtaine d'individus se présentent chez elle vers 19 heures, la rouent violemment de coups, lui spolièrent des objets domestiques et une somme de 25.000 Frw.

Pire, des militaires se livrent dans les villes de Ruhengeri, Gisenyi et Kibuye à partir du 28, à des pillages et à des assassinats. Ils arguent que le gouvernement a décidé la diminution du nombre de militaires alors qu'il n'était question que de l'annonce d'un plan de démobilisation une fois la guerre terminée. Le sac de ces villes intervient après que le MRND et la CDR (Coalition de la Défense de la République) aient relayé cette rumeur (diminution du nombre des militaires), apparemment à dessein, et ce malgré des démentis formels du Premier ministre et du ministre de l'Information.

RENFORCEMENT DE LA SECURITE

Le 27, les représentants des Etats membres de la C.E.E. (Communauté Economique Européenne), des U.S.A. (Etats-Unis d'Amérique), du Canada et de la Suisse font part au Président de la République de leur "inquiétude devant le développement du terrorisme et du banditisme qui touchent durement la population rwandaise mais aussi les communautés étrangères présentes au Rwanda". Cette démarche vient après celle de la Belgique qui, le 19, avait instamment demandé, par la voix de son ministre des Affaires Etrangères, M. Willy CLAES, "que le Rwanda rétablisse la sécurité intérieure du pays". C'était après qu'une secrétaire de son ambassade à Kigali ait été blessée, le 17, lors

d'une attaque à main armée contre des personnes attablées à la terrasse d'un bar à Kigali.

À vrai dire, le gouvernement de M. NSENGIYAREMYE n'avait pas attendu ces appels pour prendre des mesures de renforcement de la sécurité. Dans sa réunion du 9 mai, le conseil du gouvernement avait pris un certain nombre de mesures. Telles le renforcement de la protection des zones de grande concentration qui semblent être la cible privilégiée des attentats terroristes; la création d'un Conseil National de Sécurité qui devra centraliser toutes les informations et élaborer un plan de sécurité à court et à moyen terme; l'assainissement des services de sécurité par la formation technique de leur personnel grâce à une assistance étrangère. Des mesures qui sont allées de pair avec un allègement de l'heure du couvre-feu qui est reculée de 23 heures à 1 heure du matin et de la suppression des laissez-passer pour les gens et pour les véhicules. Seules les zones des combats resteront soumises à un régime qui sera décidé par les services de sécurité de ces zones.

LE RETOUR DES MANIFS

Alors que le mois d'avril a été plutôt calme, celui de mai est riche en manifestations. Le 1er, à Kigali, les partis d'opposition membres du nouveau gouvernement (M.D.R., P.L., P.S.D.) et le P.S.R. (Parti Socialiste Rwandais) organisent une marche de soutien à ce même gouvernement. Une manifestation semblable a lieu à Butare, le 10. Le 20, quelque 10.000 élèves des 12 écoles secondaires de Kigali, ainsi que leurs enseignants, organisent une marche de soutien à leur ministre, Mme Agathe Uwilingiyimana, victime d'une attaque à main armée le 8. Une contre

manifestation d'une vingtaine d'élèves du Collège St André aux couleurs des partis MRND et CDR est dispersée par la population.



Vue partielle de la manif du 1er mai

Le 24, les femmes membres des "Forces Démocratiques pour le Changement" (MDR, PL, PSD, et PSR) organisent une marche de soutien à leur Conseiller le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire. Le 28, la JM-RND-INTERAHAMWE (La Jeunesse du MRND) organise à Kigali une marche de protestation contre les persécutions dont elle est victime de la part de la jeunesse des partis d'opposition. C'est une journée chaude qui tourne à l'émeute et en batailles entre ces INTERAHAMWE et des jeunes des partis d'opposition. Bilan : des blessés graves, des véhicules et des maisons endommagés, le pillage de certains biens. La ville connaîtra des échouffourées semblables, mais dans une moindre mesure, les 29 et 31.

DANS LE MONDE DE LA PRESSE

Le 7, le Ministre de l'Information, M. Pascal NDENGEHO, s'entretient avec le coordinateur de la Coopération suisse, M. Jean-Maurice DELEZE et les représentants des deux associations de journalistes du Rwanda : M. l'Abbé André SIBOMANA (A.J.R. : Association des Journalistes du Rwanda) et M. Gaspard GAHIGI (U.J.R. : Union des Journalistes du Rwanda). Ils parlent notamment du Rapport Bernard FELLER (Table Ronde sur les appuis à la Presse); de la coopération internationale dans le domaine de la Presse; de la révision de la loi sur la Presse; de la mise sur pied de la commission nationale de la Presse. Au moment où nous écrivons ces lignes, ses 9 membres viennent d'être élus.

Par contre, le "projet Télévision" connaît quelques problèmes car la Belgique qui le finançait a fait savoir, le 18, qu'elle suspendait l'aide qu'elle accordait à ce projet. Parmi les raisons invoquées, des problèmes techniques dus au relief du pays, la présentation des projets trop coûteux, inutiles, véridiquement rwandais qui, avant de demander une aide à la Belgique, s'est d'abord procuré du matériel français. Le "Projet télévision" pourrait donc ne pas démarrer comme prévu avant la fin de cette année, même si la formation de quelque 70 techniciens est déjà achevée. Et à partir du 29 à 12 heures, les journalistes présentateurs des nouvelles se mettent en grève pour réclamer de meilleures conditions de travail. Notamment plus de liberté dans la recherche et le traitement d'informations et une augmentation de leurs salaires.

LES CAISSES DE L'ETAT PRESQUE VIDES

Le 27, le ministre des Finances, M. Marc RUGENERA, participe à un meeting de son parti, le PSD. Prenant la parole, M. Rugenera indique que le Rwanda affiche actuellement une dette totale de 127,746 milliards de Frw. De celle-ci la dette publique représente 8,840 milliards de Frw (7 %) dont 1,163 milliard de Frw pour causes d'expropriations non encore payées. Quant à la dette extérieure, elle se chiffre à 17,800 milliards de Frw. En somme, conclut le ministre, les caisses de l'Etat sont presque vides.

DIALOGUE.



HATTON AND COOKSON RWANDA
VENTE EN GROS
BP86 KIGALI

TELEPHONE : 75321
 TELEX : 22503 HATTON RW

Départements :

- Alimentation - Boissons - Quincaillerie
- Matériaux de construction
- Textiles : Wax - Kitenge - Tissus divers
- Moteurs et Groupes Electrogènes LISTER
- Electroménagers BAUKNECHT et ELECTROLUX
- Chauffe-Eau SITAM
- Pièces de rechange

A travers livres et revues

BESSIÈRE Gérard, *Le Pape meurt à Jérusalem*,
Ed. du Cerf, 1989. Illustrations de PIEM.

Connaissez-vous Gérard Bessière ? Théologien français, il collabore à la revue CONCILIIUM. Journaliste, il écrit dans "La Vie". Ce qui ne l'empêche pas d'avoir de l'humour.

Connaissez-vous PIEM ? Caricaturiste de talent, il connaît l'art de croquer une situation : pas besoin de légende ou de "bulles", on comprend de suite de quoi il s'agit.

Connaissez-vous "Le Pape a disparu" (1972) et "Le Pape réparait" (1975) ? Il s'agit, comme le dit l'auteur, d'ouvrages d'"Eglise-fiction" qui racontent les aventures d'un Pape - français bien sûr - successeur de Paul VI et qui s'appelle Hyacinthe Ier (il n'a pas voulu renoncer à son prénom de baptême). Un Pape qui essaie de renouveler l'esprit du Vatican, mais qui, au bout d'un an, se rend compte que c'est peine perdue; et il part rejoindre le monde réel des hommes : "Je dois quitter le Vatican le plus rapidement possible pour essayer de vivre selon l'Evangile mon rôle dans l'Eglise. Je reste le Pape. Je ferai savoir ma pensée lorsque je le jugerai utile. A tous je souhaite l'Esprit de Dieu" (Le Pape a disparu, p. 38-39).

Et Hyacinthe réintègre la France; il travaille incognito à Paris comme chauffeur de taxi, ce qui lui permet de rencontrer les gens de tous les jours et de les écouter. Mais bientôt, les services secrets des grandes puissances s'inquiètent de sa dis-

DIALOGUE N° 156

juillet 1992

parition. Le KGB dépêche en France une espionne qui se lie d'amitié avec Hyacinthe (devenu Germain Tournier). Le KGB récupère le Pape à Moscou lors d'un voyage organisé par les syndicats français. Le serum de vérité n'apprend rien aux autorités moscovites, qui libèrent le Pape. Retour de Moscou et lors d'une escale technique à Rome, le Pape en profite pour visiter son ancien professeur de Bible et lui remettre une lettre qu'il fera publier dès le lendemain. Cette lettre annonce l'ouverture d'un Concile universel qui se tiendra partout à la fois et réunira tous les croyants et croyantes en Jésus-Christ. Il annonce également la dissolution de la Curie et de tous les organismes du Vatican. Eglise-fiction...

Vient enfin "Le Pape meurt à Jérusalem". Hyacinthe ne peut évidemment plus reprendre le taxi ! Il cherche du travail et devient finalement journaliste, d'abord à Libération (journal français de gauche) qui le charge de "la chronique religieuse" et principalement de suivre les voyages du nouveau Pape, élu par un conclave extraordinaire : en effet, la lettre de Hyacinthe n'est jamais parvenue au Vatican pour la bonne raison que la CIA a exécuté le brave professeur de Bible, et s'est emparé du document et l'a remis... au K.G.B. !

Une réunion extraordinaire des Présidents des Conférences Episcopales autour du Collège des Cardinaux a trouvé l'astuce juridique nécessaire pour proclamer que Hyacinthe Ier n'est plus Pape. On élit l'évêque d'Assise, un vieillard de 74 ans, qui prend le nom de Pie XIII ! Ce qui signifie la fin des ouvertures du Concile. Maintenant le Vatican reprend sérieusement les choses en main : comme l'écrivait un théologien belge, dont Bessière ne cite pas le nom : "Le Vatican a sifflé la fin de la récréation".

Hyacinthe - alias Germain Tournier - est mis à la porte de "Libération", puis engagé par... le Bureau de Presse du Vatican, et à ce titre il rencontre souvent son successeur ! Le Pape incognito - et le Pape (trop) connu discutent souvent des problèmes de l'Eglise et des problèmes des hommes. Une amitié naît entre ces deux hommes pourtant si différents (on ne peut s'empêcher de penser à Jean-Paul II et à Jacques Gaillot, évêque d'Evreux). Et un jour Pie XIII demande à Hyacinthe Ier (pardon Germain Tournier) comment il ferait si lui était Pape ?... Et Hyacinthe répond : "S'il s'agit des voyages, pourquoi ne pas les faire sans tout ce décorum, presque incognito et à l'improviste, en allant rejoindre une réunion, une paroisse, en allant voir les pauvres, en écoutant plutôt qu'en parlant..." (Le Pape meurt à Jérusalem, p. 90).

Mais les événements se précipitent : l'espionne du KGB est renvoyée à Paris pour recontacter Hyacinthe. Elle lui avoue désirer fuir en Israël avec son fils (elle est juive). Hyacinthe l'y aide et... sauve sur une mine abandonnée depuis longtemps le long du Jourdain. Il va mourir. Nadia, l'espionne du KGB, révèle au "Mossad" la vraie identité de Germain Tournier. Le Mossad avertit la CIA et le Vatican. Pie XIII prend le premier avion pour Tel Aviv et c'est la main dans celle du Pape "en fonction" que le Pape "incognito" meurt, sur le Mont des Oliviers.

Eglise-fiction, nous avait averti l'auteur. Fiction ? Voire... Je dirais plutôt la représentation de deux manières de vivre l'Eglise, deux manières qui, finalement, se convertissent l'une et l'autre et marchent la main dans la main vers la Résurrection du Christ. Au delà d'un humour parfois un peu irrévérencieux, un livre profond et qui peut nous faire réfléchir sur le mystère de l'Eglise.

Michel DONNET.

La revue Dialogue est une revue d'information et de réflexion. Elle paraît tous les mois.

DIALOGUE aborde tous les problèmes sociaux, économiques, politiques, culturels, religieux et autres, qui intéressent surtout le Rwanda. Sans être l'organe officiel d'une Eglise, Dialogue envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne.

DIALOGUE - B.P. 572 KIGALI

Téléphone 74178

A. REDACTION ET ABONNEMENT NYAKABANDA

B. TARIF D'ABONNEMENT

RWANDA	ETRANGER
• Abonnement ordinaire : 1500 Frw. • Abonnement étudiant : 1200 Frw. • Abonnement de soutien : 2000 Frw. • Abonnement de groupe : 6000 Frw. (5 personnes)	• Burundi : 2500 Fbu. • Afrique } 5000 Frw. ou 1500 F belges • Europe } 250 F français ou 60 F suisses • Amérique } 5500 Frw. ou 45 \$ US • Asie }

C. MODE DE PAIEMENT

RWANDA	ETRANGER
• B.C.R. 010-0031901-69 • Mandat postal DIALOGUE, B.P. 572 Kigali • Economais Généraux • Gemeca - Procure Kigali • Bureaux DIALOGUE Nyakabanda • Bureaux REBA VIDEWO (enceinte KINYAMATEKA)	• Belgique : CCP 000-1485122-61 Pierre Masson, Bruxelles • Suisse : CCP 17-2941 - 6, Revue DIALOGUE Rwanda (Fribourg) p. adr. M. Clau LOMBRISER Institut St. Josef 7130 - ILANZ

D. VENTE AU NUMERO : Prix : 200 Frw.

A. Kigali : Librairie Caritas - Hôtel des Mille Collines - Hôtel des Diplomates - Allwanda - Centre National de Pastorale St Paul - Club Rafiki - Restaurant Sangwa - Village Urugwiro
Autres : Librairie Universitaire de Butare - Economat Diocésain de Butare - Economat Diocésain de Byumba - Hôpital St François à Cyangugu - Librairie Caritas Diocésaine de Kabgayi - Economat Diocésain de Kibungo - Librairie de Nyundo

En France : Economat Diocésain de Ruhengeri
Librairie L'Harmattan, 16, rue des Ecoles, 75005 - PARIS - Tél. 326.04.52
En Belgique : Librairie U.O.P.C., 216 Chaussée de Wavre, 1040 - BRUXELLES, Tél : (02) 648.96.89

N.C.O.S., Vlasfabriekstraat 11, 1060 BRUXELLES, Tél : (02) 539.26.20.